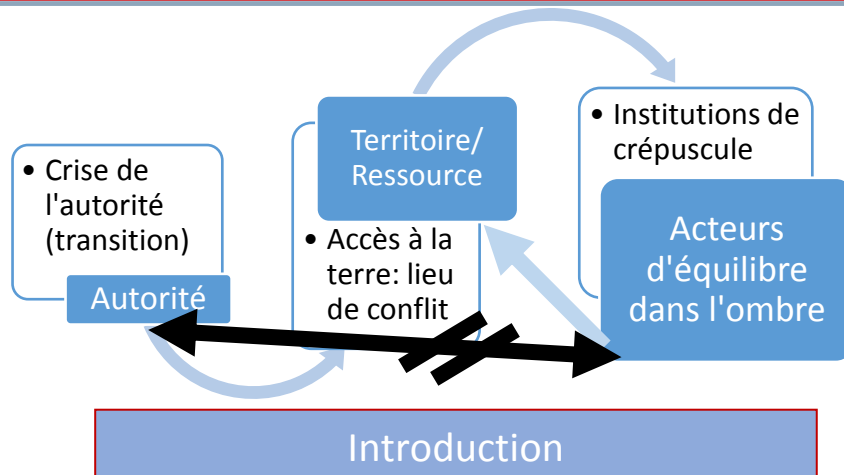


« Les institutions de crépuscule face à la transition de l'autorité publique dans la production du territoire et la gouvernance foncière en région du Kivu (RDC) »

Joël BARAKA AKILIMALI, Doctorant ISDR-UCL/Projet Lund Rush : barakajoel300@gmail.com



La gouvernance des ressources territoriales en RDC et dans la région du Kivu face à la récurrence des conflits pose la question de la continuité sociétale résultant des défaillances formelles de l'autorité publique étatique dans la gestion de la crise. Ce contexte intéresse d'analyser les « institutions de crépuscule » (Lund, 2006, Titeca K. et al. 2011) face à la théorie caricaturale « d'Etats faillis » (Mitchell, 1991) traduisant l'idée d'effondrement de la vision populaire de l'Etat progressif, cohérent et orienté vers le développement (Milliken et Krause, 2002). Leur caractère crépusculaire tient au fait qu'elles s'activent souvent localement et parfois informellement soit pour tempérer la puissance abusive de l'Etat soit pour palier à ses faiblesses structurelles voire à son absence dans certains secteurs vitaux de la société. La question de « twilight institutions » se pose généralement en confrontation des compétences étatiques ce qui fait intervenir des résistances autour du « pouvoir » configuré dans des sociétés en transition partant de l'importation et de la greffe de l'Etat en Afrique (Badie, éd.2016, Bayart, 1997). La présente recherche usant de l'approche du « politique par le bas » (Bayart et al., 2008) cherche à approfondir le débat des institutions de crépuscule insuffisamment exploré à ce jour dans la littérature foncière en particulier et dans le processus de production du territoire en général dans la région du Kivu à l'Est de la République Démocratique du Congo.

Objectifs et Axes méthodologiques

Approfondir la transition de l'autorité publique partant de la question des institutions de crépuscule face à leur efficacité dans la limitation des conflits fonciers, la production du territoire et le développement territorial en contexte de crise agraire et foncière.

Dans l'angle du Projet Land Rush : agir sur le terrain en interaction avec les partenaires de la société civile par **une recherche-action interdisciplinaire** affectant la gouvernance foncière (1). Par l'Organisation des **Théâtres participatifs** avec les acteurs des communautés locales ; comprendre les discours de structuration crépusculaire au sein de la dynamique de développement et de résistance locale (2).

Démarrage : septembre 2017.